

6. Les compétences sociales et civiques

Pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel, réussir sa vie en société et exercer librement sa citoyenneté, d'autres compétences sont indispensables à chaque élève :

L'École doit permettre à chacun de devenir pleinement responsable – c'est-à-dire autonome et ouvert à l'initiative – et assumer plus efficacement sa fonction d'éducation sociale et civique.

Il s'agit de mettre en place un véritable parcours civique de l'élève, constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements dont le but est de favoriser une participation efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa liberté en pleine conscience des droits d'autrui, de refuser la violence.

Pour cela, les élèves devront apprendre à établir la différence entre les principes universels (les droits de l'Homme), les règles de l'État de droit (la loi) et les usages sociaux (la civilité).

Il s'agit aussi de développer le sentiment d'appartenance à son pays, à l'Union européenne, dans le respect dû à la diversité des choix de chacun et de ses options personnelles.

A. VIVRE EN SOCIÉTÉ

Dès l'école maternelle, l'objectif est de préparer les élèves à bien vivre ensemble par l'appropriation progressive des règles de la vie collective.

■ CONNAISSANCES

Les connaissances nécessaires relèvent notamment de l'enseignement scientifique et des humanités. L'éducation physique et sportive y contribue également.

Les élèves doivent en outre :

- connaître les règles de la vie collective et comprendre que toute organisation humaine se fonde sur des codes de conduite et des usages dont le respect s'impose ;
- savoir ce qui est interdit et ce qui est permis ;
- connaître la distinction entre sphères professionnelle, publique et privée,
- être éduqué à la sexualité, à la santé et à la sécurité ;
- connaître les gestes de premiers secours.

CAPACITÉS

Chaque élève doit être capable :

- de respecter les règles, notamment le règlement intérieur de l'établissement ;
- de communiquer et de travailler en équipe, ce qui suppose savoir écouter, faire valoir son point de vue, négocier, rechercher un consensus, accomplir sa tâche selon les règles établies en groupe ;
- d'évaluer les conséquences de ses actes : savoir reconnaître et nommer ses émotions, ses impressions, pouvoir s'affirmer de manière constructive ;
- de porter secours : l'obtention de l'attestation de formation aux premiers secours certifie que cette capacité est acquise ;
- de respecter les règles de sécurité, notamment routière par l'obtention de l'attestation scolaire de sécurité routière.

■ ATTITUDES

La vie en société se fonde sur :

- le respect de soi ;
- le respect des autres (civilité, tolérance, refus des préjugés et des stéréotypes) ;
- le respect de l'autre sexe ;
- le respect de la vie privée ;
- la volonté de résoudre pacifiquement les conflits ;
- la conscience que nul ne peut exister sans autrui ;
- conscience de la contribution nécessaire de chacun à la collectivité ;

- sens de la responsabilité par rapport aux autres ;
- nécessité de la solidarité : prise en compte des besoins des personnes en difficulté (physiquement, économiquement), en France et ailleurs dans le monde.

B. SE PRÉPARER À SA VIE DE CITOYEN

L'objectif est de favoriser la compréhension des institutions d'une démocratie vivante par l'acquisition des principes et des principales règles qui fondent la République. Il est aussi de permettre aux élèves de devenir des acteurs responsables de notre démocratie.

■ CONNAISSANCES

Pour exercer sa liberté, le citoyen doit être éclairé. La maîtrise de la langue française, la culture humaniste et la culture scientifique préparent à une vie civique responsable. En plus de ces connaissances essentielles, notamment de l'histoire nationale et européenne, l'élève devra connaître :

- la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ;
- la Convention internationale des droits de l'enfant ;
- les symboles de la République et leur signification (drapeau, devise, hymne national) ;
- les règles fondamentales de la vie démocratique (la loi, le principe de la représentation, le suffrage universel, le secret du vote, la décision majoritaire et les droits de l'opposition) dont l'apprentissage concret commence à l'école primaire dans diverses situations de la vie quotidienne et se poursuit au collège, en particulier par l'élection des délégués ;
- le lien entre le respect des règles de la vie sociale et politique et les valeurs qui fondent la République ;
- quelques notions juridiques de base, et notamment :
 - l'identité de la personne ;
 - la nationalité ;
 - le principe de responsabilité et la notion de contrat, en référence à des situations courantes (signer un contrat de location, de travail, acquérir un bien, se marier, déclarer une naissance, etc.) ;
- quelques notions de gestion (établir un budget personnel, contracter un emprunt, etc.) ;
- le fonctionnement de la justice (distinction entre civil et pénal, entre judiciaire et administratif) ;
- les grands organismes internationaux ;
- l'Union européenne :
 - les finalités du projet partagé par les nations qui la constituent ;
 - les grandes caractéristiques de ses institutions ;
- les grands traits de l'organisation de la France :
 - les principales institutions de la République (pouvoirs et fonctions de l'État et des collectivités territoriales) ;
 - le principe de laïcité ;
- les principales données relatives à la démographie et à l'économie françaises ;
- le schéma général des recettes et des dépenses publiques (État, collectivités locales, sécurité sociale) ;
- le fonctionnement des services sociaux.

■ CAPACITÉS

Les élèves devront être capables de jugement et d'esprit critique, ce qui suppose :

- savoir évaluer la part de subjectivité ou de partialité d'un discours, d'un récit, d'un reportage ;
- savoir distinguer un argument rationnel d'un argument d'autorité ;
- apprendre à identifier, classer, hiérarchiser, soumettre à critique l'information et la mettre à distance ;
- savoir distinguer virtuel et réel ;

- être éduqué aux médias et avoir conscience de leur place et de leur influence dans la société ;
- savoir construire son opinion personnelle et pouvoir la remettre en question, la nuancer (par la prise de conscience de la part d'affectivité, de l'influence de préjugés, de stéréotypes).

■ **ATTITUDES**

Au terme de son parcours civique scolaire, l'élève doit avoir conscience de la valeur de la loi et de la valeur de l'engagement. Ce qui implique :

- la conscience de ses droits et devoirs ;
- l'intérêt pour la vie publique et les grands enjeux de société ;
- la conscience de l'importance du vote et de la prise de décision démocratique ;
- la volonté de participer à des activités civiques.

7. L'autonomie et l'initiative

A. L'AUTONOMIE

L'autonomie de la personne humaine est le complément indispensable des droits de l'Homme : le socle commun établit la possibilité d'échanger, d'agir et de choisir en connaissance de cause, en développant la capacité de juger par soi-même. L'autonomie est aussi une condition de la réussite scolaire, d'une bonne orientation et de l'adaptation aux évolutions de sa vie personnelle, professionnelle et sociale. Il est également essentiel que l'École développe la capacité des élèves à apprendre tout au long de la vie.

■ **CONNAISSANCES**

La maîtrise des autres éléments du socle commun est indissociable de l'acquisition de cette compétence, mais chaque élève doit aussi :

- connaître les processus d'apprentissage, ses propres points forts et faiblesses ;
- connaître l'environnement économique :
 - l'entreprise ;
 - les métiers de secteurs et de niveaux de qualification variés ainsi que les parcours de formation correspondants et les possibilités de s'y intégrer.

■ **CAPACITÉS**

Les principales capacités attendues d'un élève autonome sont les suivantes :

- s'appuyer sur des méthodes de travail (organiser son temps et planifier son travail, prendre des notes, consulter spontanément un dictionnaire, une encyclopédie, ou tout autre outil nécessaire, se concentrer, mémoriser, élaborer un dossier, exposer) ;
- savoir respecter des consignes ;
- être capable de raisonner avec logique et rigueur et donc savoir :
 - identifier un problème et mettre au point une démarche de résolution ;
 - rechercher l'information utile, l'analyser, la trier, la hiérarchiser, l'organiser, la synthétiser ;
 - mettre en relation les acquis des différentes disciplines et les mobiliser dans des situations variées ;
 - identifier, expliquer, rectifier une erreur ;
 - distinguer ce dont on est sûr de ce qu'il faut prouver ;
 - mettre à l'essai plusieurs pistes de solution ;
- savoir s'auto-évaluer ;
- savoir choisir un parcours de formation, première étape de la formation tout au long de la vie ;
- développer sa persévérance ;
- avoir une bonne maîtrise de son corps, savoir nager.

■ ATTITUDES

La motivation, la confiance en soi, le désir de réussir et de progresser sont des attitudes fondamentales. Chacun doit avoir :

- la volonté de se prendre en charge personnellement ;
- d'exploiter ses facultés intellectuelles et physiques ;
- conscience de la nécessité de s'impliquer, de rechercher des occasions d'apprendre ;
- conscience de l'influence des autres sur ses valeurs et ses choix ;
- une ouverture d'esprit aux différents secteurs professionnels et conscience de leur égale dignité.

B. L'ESPRIT D'INITIATIVE

Il faut que l'élève se montre capable de concevoir, de mettre en oeuvre et de réaliser des projets individuels ou collectifs dans les domaines artistiques, sportifs, patrimoniaux ou socio-économiques. Quelle qu'en soit la nature, le projet – toujours validé par l'établissement scolaire – valorise l'implication de l'élève.

■ CONNAISSANCES

Toutes les connaissances acquises pour les autres compétences peuvent être utiles.

■ CAPACITÉS

Il s'agit d'apprendre à passer des idées aux actes, ce qui suppose savoir :

- définir une démarche adaptée au projet ;
- trouver et contacter des partenaires, consulter des personnes-ressources ;
- prendre des décisions, s'engager et prendre des risques en conséquence ;
- prendre l'avis des autres, échanger, informer, organiser une réunion, représenter le groupe ;
- déterminer les tâches à accomplir, établir des priorités.

■ ATTITUDES

L'envie de prendre des initiatives, d'anticiper, d'être indépendant et inventif dans la vie privée, dans la vie publique et plus tard au travail, constitue une attitude essentielle. Elle implique :

- curiosité et créativité ;
- motivation et détermination dans la réalisation d'objectifs.

Colloque EEDF-AAEE

« L'Education à la Citoyenneté au 21^{ème} siècle : quel rôle du Scoutisme laïque »

Atelier N°8

« La spiritualité dans l'éducation à la citoyenneté »

Essai de synthèse et prolongements de réflexion

L'ambition de cet « atelier » était considérable.

Tout d'abord parce qu'il concerne le « Vivre ensemble », c'est-à-dire la recherche des voies et moyens d'une vie commune dans la liberté, l'égalité et la fraternité, socle de notre société ordonnée démocratiquement (en principe) et fondée sur la citoyenneté, c'est-à-dire une claire conscience du rôle et de la responsabilité de chacun pour la préservation et la consolidation de l'« édifice républicain » ;

Ensuite parce que l'attente d'une réinscription de la démarche spiritualiste et/ou idéaliste passe par la synthèse des histoires des cultures, des origines de ceux qui ont bâti le « premier siècle ». Et qui dit synthèse ne dit pas empilement des contradictions et des « à peu près ». Le récit d'Héloïse DUCHE a été pour moi très éclairant.

Enfin, en raison de la grande complexité du tissu humain qui compose les EEDF et ceux qui les précèdent, regroupés au sein de l'AAEE ou ailleurs, complexité qui ... complique (!), cela va de soi, l'organisation d'un débat qui doit trancher sur les outils, les mots et le sens que l'on donne aux actions portées par ces outils et ces mots (apprentissage de la découverte de soi, acceptation du jeu du « Vivre ensemble », engagement formalisé et visible de poursuivre le chemin du jeu scout aux EEDF et de porter l'idéal « scout laïque » à l'extérieur.

Le vocabulaire n'est pas stabilisé. Les mots ne sont pas forcément concordants avec la pensée et les intentions (ambitions) des acteurs de cette réflexion (... pour l'action éducative, c'est-à-dire à vocation émancipatrice). Et cependant, au-delà de la pensée et des mots fragiles, l'action est là dans la conduite des projets et des réalisations des groupes. Et cette action est menée en prenant appui sur des documents de « progression individuelle », des « textes d'engagement » et la forte envie de réunir ceux qui ne partagent pas les mêmes convictions « spiritualistes » et de tirer profit de l'histoire d'un siècle de scoutisme laïque.

Ma première remarque sur le déroulement de cet atelier est qu'il y avait une énorme attente et quelque part, je pense que nous avons pu, et moi le premier, la décevoir.

Ma seconde remarque porte sur l'usage des mots sans qu'il soit possible à ceux qui les emploie de mesurer la menace que représente un usage non maîtrisé (exemple : spiritualité laïque).

Ma troisième remarque est qu'il y a un lien très fort entre les réflexions de l'Atelier N°2 et celles de l'Atelier N°8 et qu'il m'a paru essentiel que Didier BUISSON conduise l'un et soit attentif à l'autre.

Ma quatrième remarque est que les expériences actuellement menées méritent d'être clairement recensées et circonscrites, (il convient de savoir stopper les initiatives de nouvelles expérimentations... je sais c'est dur à entendre et à lire) car la « pâte humaine » sur laquelle porte l'enjeu d'« éveil à la spiritualité » dans la perspective d'une « éducation à la citoyenneté » mérite respect et précautions. La psychologie de chacun et l'exigence de respect des points forts/faibles des uns et des autres sont en effet des repères déterminants et qu'il convient de protéger. A ce titre, l'effort de clarification et de recherche de cohérence et d'harmonisation de Frédéric NADAUD m'a paru être un atout à faire fructifier. Et le caractère « protecteur » d'un cadre « laïque », que ce soit celui de la « République » ou celui de l'association dite « mouvement de scoutisme laïque en France » exige que cette « sécurité », cette « protection », autrement dit ces garants de la « Liberté » et de l'« exercice des libertés fondamentales » soient rappelés et réaffirmés. Je m'inscris, en cela dans l'idée que les microsociétés développées par les EEDF se doivent d'être respectueuses des références qui font le socle des institutions démocratiques dont chacun peut légitimement dire qu'elles sont perfectibles mais qu'il est impératif de considérer comme la « moins mauvaise des modalités de vie en commun ». Et je salue à cet instant la mémoire de ceux qui se sont illustrés dans l'histoire des « Eclaireuses » et des « Eclaireurs » qui se sont battus au nom de ces principes et de l'« Idéal républicain ».

1- Observations et grandes pistes suggérées par l'Atelier :

-Les outils de formalisation de la progression (chemins de l'aventure, hors-pistes,...) donnent des repères. Ne pas les négliger ou les contredire dans cette nouvelle réflexion ;

-les temps de débats et d'élaboration de projet sont des temps de révélation des personnalités. Sont-ils pour autant des temps de « retour sur soi », de « réflexion », d'« émerveillement », de prise de conscience des « mystères de la vie », de la beauté de la nature, des sentiments et du « rayonnement moral » de tel ou telle. Un temps pour l'exercice raisonné (Raison) de la vie collective , un temps pour l'intimité, la « réflexion pour soi et sur soi », le « ressourcement ».

-les émotions, les « quêtes » des garçons et des filles semblent avoir besoin de modes d'expression et de révélation distincts. Cette observation ne conduit pas nécessairement à la limitation de la coéducation mais à un approfondissement des règles de respect.

- la notion de « spiritualité laïque » est pour certains (la plupart de ceux qui se sont exprimés) le pendant des spiritualités religieuses mais fait apparaître un trouble. La présence de nombreux représentants d'autres mouvements du Scoutisme français et du Scoutisme d'ailleurs a révélé un besoin important de clarification. Regret personnel : ne pas avoir entièrement, malgré des efforts de clarification de ma part, su faire mesurer cette confusion toujours prégnante entre l'espace de liberté offert par le « cadre laïque » et la « diversité spirituelle » que favorise le cadre laïque. (Risque de confusion de la finalité, des objectifs et des moyens) ;

- Besoin exprimé à plusieurs reprises de prendre en compte les croyances, la plupart du temps religieuses affirmées et assumées par certains, dans les groupes et de valoriser l'existence d'autres attitudes et engagements spirituels : l'agnosticisme, les convictions d'ordre philosophique, l'athéisme. Plusieurs interventions ont mentionné la richesse pour un « groupe Eclé » de la découverte d'une « différenciation spirituelle » de tel ou tel de ses

membres.

- Prégénance inconsciente de la période « New age » dans les débats, aspiration à clarifier les notions d'« Idéal laïque » (notion semble-t-il portée en particulier par l'« Observatoire de la laïcité ») et la « spiritualité » de chacun que le « scoutisme laïque » aspire à reconnaître, à promouvoir et à intégrer parmi les « spiritualités » représentées dans les micro sociétés EEDF. Puis je me permettre une remarque : les « Eclés ne sont pas une Religion !

- La forte participation à l'Atelier a révélé le caractère essentiel de cette question, la reconnaissance explicite de la part des témoins non laïques d'une capacité des EEDF à s'inscrire dans une « démarche spiritualiste » avec ses codes et son cheminement progressif.

2- Moyens de conduire l'éveil et le cheminement suggérés par l'Atelier

- Il n'y a pas deux démarches éducatives en parallèle ou qui pourraient se télescoper, d'un côté l'« Education à la citoyenneté », de l'autre l'« Education spirituelle ». Il me paraît possible de parler dans un cas d'« éducation », dans l'autre d'« éveil ». Les deux sont partie intégrante du projet éducatif.
- La question centrale qui a été relevée est : « Comment donner du sens à sa vie ? » J'observerai que cette question doit avant tout être posée dans les équipes de responsables. Car il a été facile d'observer que l'histoire du fait religieux et la différence entre courants religieux et courants de spiritualité ne sont pas des plus simples à aborder.
- Au-delà, la question des moyens exige la résolution d'un préalable : convient-il de distinguer dans la vie des groupes ce qui est du ressort du projet et de la vie collective (débat démocratique) et ce qui est du ressort de la révélation et de la valorisation de l'« intime » qui n'est pas de l'ordre du négociable. Si oui, se pose immédiatement la question des temps spécifiques de ressourcement, de reconnaissance réciproque et de partage. La spiritualité ne se débat pas. Elle se vit, avec ou sans transcendance et référence au divin. J'ai relevé la grande attention des « Confessionnels » à ce moment du débat dans l'Atelier.
- Eveil et cheminement passent-ils par le temps d'engagement ? On retrouve ici le débat important sur l'usage du « Nous » et du « Je ». L'éveil et le cheminement spirituel requièrent l'usage du « Je ». Même repère textuel (Règle d'Or) ou pas ? Quid de la formulation de « Engagement » ? Quid du respect de celui qui s'engage par les autres ? Une intervention a révélé l'ambiguïté d'une démarche qui consiste à accepter l'absence d'une partie du groupe au moment de l'engagement de certains de ses membres. C'est toute la question du « Vivre ensemble » et du partage des valeurs. Il a été fait mention des « valeurs du scoutisme ».
-
-

3- Mots évoqués par l'Atelier pour marquer la mise en œuvre (perspectives et tracé) d'une pratique spirituelle dans le cadre de la vie des cercles, unités, clans et groupes.

Les mots sont essentiels. Il importe de les manier sans complexe mais avec précision et de garder à l'esprit l'histoire du Mouvement.

- Principes (Vie citoyenne), valeurs (celles dans lesquelles se reconnaissent les membres d'un groupe de membres qui contractent un engagement) et vertus (qualités individuelles qui favorisent le rayonnement dans le groupe) ;
 - « Idéal », « Spiritualité » et « Humanisme » ;
 - « Sagesse », « Beauté », « Harmonie » ;
 - « Emotions », « Sensibilité », « Quête », « Cheminement initiatique »(sic) ;
- « Engagement personnel » et « transmission des valeurs de ce qui est vécu en interne à l'extérieur ».

Daniel AMEDRO a insisté sur le fait que l' «Atelier » n'avait pas abouti à une réponse globale. Exact. Etait-ce ce que l'on attendait de lui ?

J'observe une énorme « bonne volonté » sur ce sujet qui tire et semble essentiel aux jeunes EEDF dans cette période de « Centenaire » et de « crises ». A nous et au Mouvement en premier lieu de poursuivre cette réflexion bien engagée.

Henri-Pierre DEBORD

27 novembre 2011

Colloque du premier centenaire des EEDF à L'UNESCO,
l'Education à la Citoyenneté
samedi 26 novembre 2011
Atelier : « Education à la paix et interculturalité »
Intervention de Malick M'Baye

C'est pour moi un honneur et un immense plaisir que de participer à la commémoration du premier centenaire du mouvement des Eclaireuses et des Eclaireurs de France. Ce colloque nous donne l'occasion de poser les problèmes les plus urgents dans les domaines éducatifs, culturels, politiques et sociaux que soulève notre avenir commun qui devra être pluraliste ; si nous sommes appelés à coexister en paix dans toute notre diversité. Cette diversité devra nécessairement reposer sur des idéaux démocratiques partagés de justice, de liberté, d'égalité, de solidarité, et de dignité sociale et culturelle.

Eduquer signifie au sens large: "développer ou perfectionner les qualités intellectuelles et morales de l'enfant ou du jeune au moyen de préceptes, d'exercices, d'exemples, etc.". Par ailleurs, ce mot s'apparente étymologiquement aux mots conduire, induire, séduire, rendre docile, c'est-à-dire obliger à obéir. S'il est vrai que cette exigence entraine dans la définition de l'enseignement en ses lointaines origines, on aurait peine à concilier aujourd'hui éducation et docilité ou soumission à l'autorité ou à l'opinion d'autrui.

De nos jours, éduquer signifie, doit signifier, pratiquement l'inverse, c'est-à-dire façonner le caractère et l'esprit d'un être humain, et le doter d'une autonomie suffisante pour qu'il puisse raisonner et décider le plus librement possible, en faisant abstraction des influences extérieures, des clichés et des lieux communs.

C'est grâce à elle que peut être offerte à tout individu la souveraineté personnelle, la capacité de faire lui-même ses choix. La souveraineté personnelle, la seule souveraineté qui compte.

"Connais-toi toi-même", tel était le précepte de l'oracle de Delphes que Socrate répétait à ses disciples. Dans la mesure où l'être humain a un "soi-même", une vie spirituelle qui lui est propre, il peut acquérir des goûts et parvenir à des jugements authentiques, être davantage "une personne", être plus libre.

Aujourd'hui comme vous le constatez pour le meilleur, comme pour le pire, le monde apparaît tel un espace unifié, dont l'aboutissement est la mondialisation, avec une pluralité de cultures et un pluralisme de valeurs. La conclusion d'un tel processus de maturation a suivi un long cheminement dès l'aube de la modernité, en passant par la Renaissance, puis le siècle des lumières, avec d'une part l'universalisme et d'autre part le pluralisme et la diversité des pratiques.

C'est ainsi que le citoyen éveillé de notre temps de par sa générosité, son ouverture d'esprit et sa sympathie, est sans doute, de fait **un citoyen du monde**.

Ce n'est donc pas un hasard, si le Scoutisme et le Guidisme sont nés au cours du XXème siècle, marqué par une crise caractéristique de dévaluation des valeurs suprêmes dans un univers exacerbé de nationalismes, de sécularisation mais également de crise de valeurs laïques, de brutalité de l'histoire et des sociétés. Dans ce contexte, l'éducation, clé essentielle pour entreprendre un avenir de paix, a occupé une place centrale dans un monde de plus en plus fluctuant et flexible, marqué par l'influence émotionnelle et intellectuelle d'images éphémères. Dès lors quelle éducation faudrait-il préconiser pour ce nouveau citoyen ?

Certainement l'éducation pour la paix !

Parmi les éducateurs qui ont admis l'égale dignité des cultures et leur indispensable respect, figure Robert Baden Powell qui a conféré une valeur ajoutée à l'éducation à la paix, par sa mise en pratique. Cette éducation englobe l'éducation à la multiculturalité, l'éducation aux valeurs et l'éducation civique, entre autres. Elle exige une réforme des mentalités totalement absente de nos enseignements ou de nos actions éducatives. Pourtant, elle demeure vitale pour la compréhension mutuelle car permettant que les relations humaines sortent de

leur état barbare d'incompréhension, en leur extirpant les racines du racisme, de la xénophobie ou du mépris culturel. Néanmoins, pour faire face aux défis du XXIème siècle de cultures hybrides, **une éducation à la multiculturalité** semble essentielle dans un univers façonné par de vastes migrations de population, une imbrication ethnique, linguistique et religieuse continue.

Dès lors, ne devrions pas promouvoir un fonds commun de valeurs et définir des objectifs partagés par tous dans les programmes destinés aux enfants et aux jeunes. Un consensus préalable est cependant nécessaire pour définir les principes d'une éthique globale de la compréhension planétaire établissant des normes de comportement pour les individus et pour les groupes :

- pour que l'on inculque aux enfants et aux jeunes le sens de l'ouverture et de la compréhension à l'égard des autres peuples, de leurs cultures et de leurs histoires différentes, et de leur sentiment d'appartenance fondamentale à notre commune humanité;
- pour qu'on leur apprenne combien il est important de refuser la violence et d'employer des moyens pacifiques pour résoudre les désaccords et les conflits;
- pour que l'on inculque aux jeunes générations des sentiments de l'altruisme, de l'ouverture aux autres et du respect d'autrui, de la solidarité et du partage fondé sur la confiance en sa propre identité et sur la capacité de son appartenance à l'espèce humaine dans différents contextes culturels et sociaux.

Nécessité d'engagement au service des valeurs

*Tous ces programmes éducatifs devraient se fonder sur des principes écologiques fondamentaux, préalable d'un comportement individuel et collectif, car les interactions continues entre les facteurs biologiques et culturels sont décisives pour la santé humaine et pour assumer une communauté de destin planétaire.

Les objectifs précités pourraient être définis comme suit :

- Identification des bases éthiques globales (apprendre à être, apprendre à vivre, à partager, à communiquer, à communier en tant que Citoyen du monde ou de la terre);
- Détermination d'un but commun de la gestion des ressources naturelles et de l'organisation sociale ;
- Création de symboles et d'images de convivialité qui ouvrirait un nouvel espace culturel à l'essor des arts, du patrimoine culturel et naturel et de la créativité collective ;
- Promotion de la créativité des enfants et des jeunes en vue de la conception d'une culture globale, qu'ils pourraient aider à façonner en leur qualité de Citoyens du monde et pour les générations du futur.

Comment apprendre à vivre ensemble en paix.

Dans les régions aux prises avec la difficile coexistence des communautés de pluralisme philosophique et spirituel ou d'ethnies différentes, le défi d'apprendre à vivre ensemble est un combat incessant pour la paix. Seule l'éducation permettrait à chacun de mieux se connaître et de se développer.

*Dans ce cadre précis, le mouvement EEDF peut aider les jeunes et les enfants à s'investir dans une action incessante pour la paix et à participer à la lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté.

L'engagement des jeunes vis-à-vis du respect de l'environnement culturel, de la diversité humaine et des liens entre l'éducation à la paix et à l'interculturel mériterait d'être proclamé dans une déclaration à l'usage des jeunes et matérialisé par un badge ou un diplôme.

.

Il demeure essentiel de savoir comment former demain des êtres qui soient effectivement des **citoyens du monde** à part entière. Je participe, donc j'existe; si je ne participe pas comme citoyen à la vie de ma collectivité, je n'existe pas. Et pour exister, pour exercer mes capacités de citoyen du monde, je dois avoir

accès à la connaissance. Eduquer, ce n'est pas seulement inculquer du savoir; c'est éveiller ce potentiel énorme de création que chacun d'entre nous recèle, pour lui permettre de s'épanouir et de mieux contribuer à la vie en société.

Peut-être, est-ce dans la construction de la paix que l'éducation trouve son rôle premier, sa justification la plus immédiate et la plus haute. C'est par elle, en effet, que l'enfant apprend à connaître l'autre, à ne pas le haïr, à l'apprécier. C'est par elle, que prennent forme dans l'esprit de l'enfant, les valeurs qui guideront toute sa vie future. C'est par elle, que se précisent et s'acquièrent chez l'enfant les comportements qui seront ceux de l'adulte et détermineront son parcours individuel et social. Vous qui assurez dans le mouvement EEDF la formation de ces jeunes esprits, attachez-vous à mettre l'accent – dans les programmes d'activités, sur la connaissance et l'acceptation de la différence, sur les valeurs de tolérance et d'ouverture, sur les comportements de modération, de mesure et de raison qui, s'ils sont intégrés à la formation de nos jeunes, garantiront un avenir paisible. Votre mission à cet égard est déterminante, car vous avez affaire à l'adolescence, âge merveilleux et terrible où tout paraît possible, où la réflexion se développe, où le désarroi fait des ravages, mais où la générosité s'élève. Quel meilleur terreau où planter les semences de la paix ? Enseigner la compréhension, la conscience d'être solidaires, n'est-ce pas une des finalités de l'éducation non formelle.

Obstacles à la diversité culturelle et au vivre ensemble

Plusieurs obstacles pourraient jalonner son chemin : la violence, l'intolérance, les préjugés, le racisme, la xénophobie, la mauvaise transmission de l'information, le malentendu ou le non entendu.

-Incompréhension des valeurs impératives : non respect des anciens, des usages, des croyances, de certaines valeurs telles que l'ignorance des rites et des coutumes d'antan.

-Incompréhension des valeurs éthiques, vision différente du monde, (égocentrisme, ethnocentrisme ou sociocentrisme).

Objectifs stratégiques

Le mouvement EEDF souhaitera t-il définir des objectifs stratégiques et encourager l'adoption de méthodes nouvelles pour améliorer la qualité de l'éducation à la paix : les actions envisagées pour promouvoir cette éducation devraient tendre vers un juste équilibre entre les résultats et les contenus et s'inscrire dans une optique holistique à travers :

- **l'éducation aux valeurs** et **l'éducation civique** aux fins du respect des droits de l'Homme et de la démocratie, de la paix, des valeurs universellement partagées comme la citoyenneté, la tolérance, la solidarité, la non-violence, la participation, et la compréhension interculturelle
- la coopération avec d'autres associations, pour des rencontres ou des chantiers de développement communautaire dans le cadre de dialogue fécond de cultures et de civilisations ;
- l'introduction de programmes novateurs en fonction des spécificités régionales et des besoins socioculturels ;
- l'augmentation des capacités de renouvellement des programmes et révision de la structure, des méthodes et du contenu du système éducatif du mouvement ;
- l'élaboration de manuels servant de guide pour les enfants, les jeunes et les adultes du mouvement ;
- l'amélioration des ressources humaines et matérielles ;
- et l'organisation de réunions périodiques d'évaluation et des sessions de formation pour les responsables.

Dans la perspective de vos réflexions, j'ai voulu également insister sur l'importance de l'éducation à la paix et à l'interculturalité face aux multiples liens entre cette mission et les changements de toute nature – politiques, économiques, sociales, démographiques, écologiques- qui s'opèrent à l'échelle du monde et qui impactent l'avenir des enfants, des jeunes et des générations

futures. De leur capacité de discernement, à l'abri des influences extérieures; de leur créativité; de leur volonté d'agir à contre-courant des intérêts à court terme , naîtra sans doute la personne responsable, autonome, engagée et solidaire. Elle dépendra de leur capacité à être, à connaître, à partager, à se révolter et à ne pas accepter l'inacceptable, à défendre toujours leur vie, à ne jamais utiliser la force - et c'est à tous les éducateurs que nous sommes, qu'il incombe de dispenser l'éducation à la paix préparant à un avenir moins inégalitaire et plus humain.

Il ne saurait y avoir d'apprentissage pour l'avenir sans **éducation pour l'avenir**. Et il nous faut pour cela être les vigies, les sentinelles de l'aube du Deuxième centenaire du scoutisme. Comme il y a de cela un siècle, du temps de Nicolas Benoit, de Georges Bertier, du Pasteur Georges Gallienne etc., il nous faut continuer à éduquer par l'exemple.

Merci beaucoup.